

tellement la probité de M. William Smith, que j'ai accepté cette traite en paiement d'une somme qu'il me devait...

— William Smith n'a jamais existé... c'est un personnage imaginaire...

— Monsieur, vous m'insultez !

— Sa signature est fautive et supposée comme le reste.

— Je vous dis, monsieur, que M. William Smith existe ; mais j'ai sans doute été dupe d'un horrible abus de confiance.

— Pauvre jeune homme !...

— Expliquez-vous !

— En quatre mots, le dépositaire actuel de la traite est convaincu que vous avez commis le faux...

— Monsieur !...

— Il prétend en avoir la preuve ; avant-hier il est venu me prier de vous mander chez moi et de vous proposer de vous rendre cette fautive traite... moyennant transaction... Jusque-là tout était loyal ; voici qui ne l'est plus, et je ne vous en parle qu'à titre de renseignements : il demande cent mille francs... écus... aujourd'hui même, ou sinon, demain, à midi, le faux est déposé au parquet du procureur du roi.

— C'est une indignité !

— Et de plus une absurdité... Vous êtes ruiné, vous étiez poursuivi pour une somme que vous venez de me payer, grâce à je ne sais quelle ressource... voilà ce que j'ai déclaré à ce tiers porteur... Il m'a répondu à cela... que certaine grande dame très-riche ne vous laisserait pas dans l'embarras.

— Assez ! monsieur !... assez !...

— Autre indignité, autre absurdité ! d'accord.

— Enfin, monsieur... que veut-on ?

— Indignement exploiter une action indigne. J'ai consenti à vous faire savoir cette proposition, tout en la flétrissant comme un honnête homme doit la flétrir. Maintenant cela vous regarde. Si vous êtes coupable, choisissez entre la cour d'assises ou la rançon qu'on vous impose... Ma démarche est tout officieuse, et je ne me mêlerai pas davantage d'une affaire aussi sale. Le tiers porteur s'appelle M. Petit-Jean, négociant en huiles ; il demeure sur le bord de la Seine, quai de Billy, 10. Arrangez-vous avec lui. Vous êtes dignes de vous entendre... si vous êtes faussaire, comme il l'affirme. »

M. de Saint-Rémy était entré chez Jacques Ferrand le verbe insolent, la tête haute. Quoiqu'il eût commis dans sa vie quelques actions honteuses, il restait encore en lui une certaine fierté de race, un courage naturel qui ne s'était jamais démenti ; au commencement de cet entretien, regardant le no-

taire comme un adversaire indigne de lui, il s'était contenté de le persifler.

Lorsque Jacques Ferrand eut parlé de faux... le vicomte se sentit écrasé. A son tour il se trouvait dominé par le notaire.

Sans l'empire absolu qu'il avait sur lui-même il n'aurait pu cacher l'impression terrible que lui causa cette révélation inattendue ; car elle pouvait avoir pour lui des suites incalculables... que le notaire ne soupçonnait même pas...

Après un moment de silence et de réflexion, il se résigna, lui si orgueilleux, si irritable, si vain de sa bravoure, à implorer cet homme grossier qui lui avait si rudement parlé l'austère langage de la probité.

« Monsieur, vous me donnez une preuve d'intérêt dont je vous remercie, je regrette la vivacité de mes premières paroles..., dit M. de Saint-Rémy d'un ton cordial.

— Je ne m'intéresse pas du tout à vous, reprit brutalement le notaire. Votre père était l'honneur même, je n'aurais pas voulu voir son nom à la cour d'assises : voilà tout.

— Je vous répète, monsieur, que je suis incapable de l'infamie dont on m'accuse.

— Vous direz cela à M. Petit-Jean.

— Mais, je l'avoue, l'absence de M. Smith qui a indignement abusé de ma bonne foi...

— Infâme Smith !

— L'absence de M. Smith me met dans un cruel embarras ; je suis innocent ; qu'on m'accuse, je le prouverai ; mais une telle accusation flétrit toujours un galant homme.

— Après ?

— Soyez assez généreux pour employer la somme que je viens de vous remettre à désintéresser en partie la personne qui a cette traite entre les mains.

— Cet argent appartient à mon client, il est sacré !

— Mais dans deux ou trois jours je le rembourserai.

— Vous ne le pourrez pas.

— J'ai des ressources.

— Aucune d'avouable du moins. Votre mobilier, vos chevaux ne vous appartiennent plus, dites-vous... ce qui m'a l'air d'une fraude indigne.

— Vous êtes bien dur, monsieur. Mais en admettant cela, ne ferai-je pas argent de tout dans une extrémité aussi désespérée ? Seulement, comme il m'est impossible de me procurer d'ici à demain midi cent mille francs, je vous en conjure, employez l'argent que je viens de vous remettre à retirer cette malheureuse traite. Ou bien... vous qui êtes si

riche... faites-moi cette avance, ne me laissez pas dans une position pareille...

— Moi, répondre de cent mille francs pour vous! ah çà! vous êtes donc fou?

— Monsieur, je vous en supplie... au nom de mon père... dont vous m'avez parlé... soyez assez bon pour...

— Je suis bon pour ceux qui le méritent, dit rudement le notaire; honnête homme, je hais les escrocs, et je ne serais pas fâché de voir un de ces beaux fils sans foi ni loi, impies et débauchés, une bonne fois attaché au pilori pour servir d'exemple aux autres... Mais j'entends vos chevaux qui s'impatientent, monsieur le vicomte, » dit le notaire en souriant du bout de ses dents noires.

A ce moment on frappa à la porte du cabinet.

« Qu'est-ce? dit Jacques Ferrand.

— Madame la comtesse d'Orbigny, dit le maître clerc.

— Priez-la d'attendre un moment.

— C'est la belle-mère de la marquise d'Harville, s'écria M. de Saint-Rémy.

— Oui, monsieur... elle a rendez-vous avec moi; ainsi, serviteur.

— Pas un mot de ceci, monsieur! s'écria M. de Saint-Rémy d'un ton menaçant.

— Je vous ai dit, monsieur, qu'un notaire était aussi discret qu'un confesseur. »

Jacques Ferrand sonna, le clerc parut.

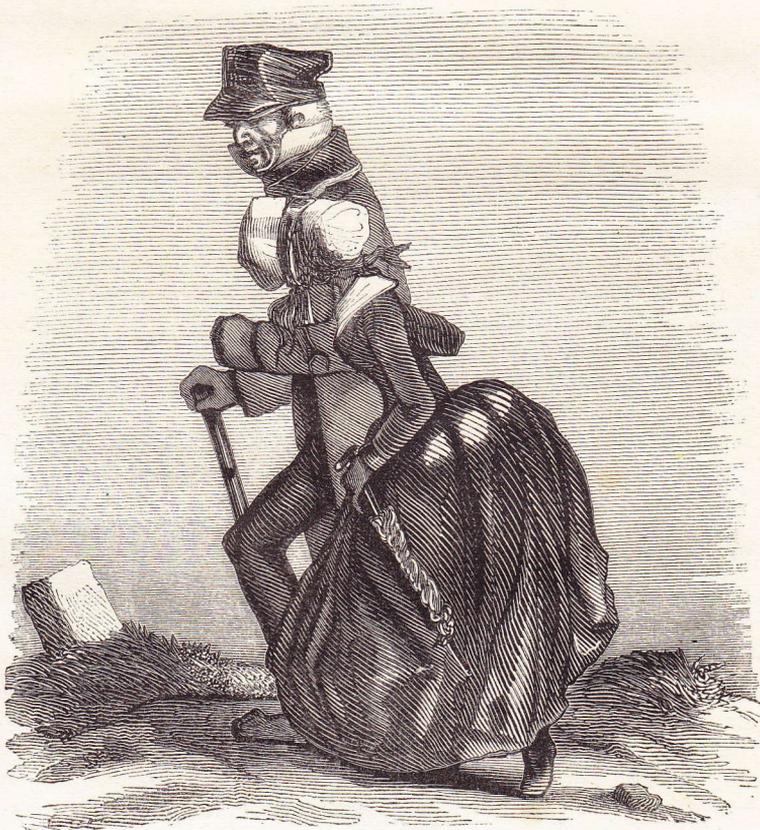
« Faites entrer madame d'Orbigny... » Puis, s'adressant au vicomte: « Prenez ces treize cents francs, monsieur, ce sera toujours un à-compte pour M. Petit-Jean. »

Madame d'Orbigny (autrefois madame Roland) entra au moment où M. de Saint-Rémy sortait, les traits contractés par la rage de s'être inutilement humilié devant le notaire.

« Eh! bonjour, M. de Saint-Rémy, lui dit madame d'Orbigny; combien il y a longtemps que je ne vous ai vu!... »

— En effet, madame, depuis le mariage de d'Harville, dont j'étais témoin, je n'ai pas eu l'honneur de vous rencontrer, dit M. de Saint-Rémy en s'inclinant et en donnant tout à coup à ses traits une expression affable et souriante. Depuis lors vous êtes toujours restée en Normandie?

— Mon Dieu! oui; M. d'Orbigny ne veut vivre maintenant qu'à la campagne... et ce qu'il aime, je



l'aime.. Aussi vous voyez en moi une vraie provinciale : je ne suis pas venue à Paris depuis le mariage de ma chère belle-fille avec cet excellent M. d'Harville... Le voyez-vous souvent ?

— D'Harville est devenu très-sauvage... et très-morose... On le rencontre assez peu dans le monde, » dit M. de Saint-Rémy avec une nuance d'impatience ; car cet entretien lui était insupportable, et par son inopportunité, et parce que le notaire semblait s'en amuser beaucoup. Mais la belle-mère de madame d'Harville, enchantée de cette rencontre avec un *élégant*, n'était pas femme à lâcher sitôt sa proie.

« Et ma chère belle-fille, reprit-elle, n'est pas, je l'espère, aussi sauvage que son mari ?

— Madame d'Harville est fort à la mode et toujours fort entourée, ainsi qu'il convient à une jolie femme ; mais je crains, madame, d'abuser de vos moments, et...

— Mais pas du tout, je vous assure. C'est une bonne fortune pour moi de rencontrer l'*élégant* des *élégants*, le roi de la mode ; en dix minutes, je vais être au fait de Paris, comme si je ne l'avais jamais quitté... Et votre cher M. de Lucernay, qui était avec vous témoin du mariage de M. d'Harville ?

— Plus original que jamais : il part pour l'Orient, et il en revient juste à temps pour recevoir hier matin un coup d'épée, fort innocent du reste.

— Ce pauvre duc ! Et sa femme, toujours belle et ravissante ?

— Vous savez, madame, que j'ai l'honneur d'être un de ses meilleurs amis, mon témoignage à ce sujet serait suspect... Veuillez, madame, à votre retour aux Aulois, me faire la grâce de ne pas m'oublier auprès de M. d'Orbigny.

— Il sera très-sensible, je vous assure, à votre aimable souvenir, car il s'informe souvent de vous, de vos succès... Il dit toujours que vous lui rappelez le duc de Lann.

— Cette comparaison seule est tout un éloge, mais malheureusement pour moi elle est beaucoup plus bienveillante que vraie. Adieu, madame ; car je n'ai pas l'espérance que vous puissiez me faire l'honneur de me recevoir avant votre départ.

— Je serais désolée que vous prissiez la peine de venir chez moi. Je suis tout à fait campée pour quelques jours en hôtel garni ; mais si, cet été ou cet automne, vous passez sur notre route, en allant à quelque un de ces châteaux à la mode où les merveilleuses se disputent le plaisir de vous recevoir... amenez-nous quelques jours seulement par curiosité de contraste, et pour vous reposer, chez de pauvres campagnards, de l'étourdissement de cette vie de

château si élégante et si folle... car c'est toujours fête où vous allez !...

— Madame...

— Je n'ai pas besoin de vous dire combien M. d'Orbigny et moi nous serons heureux de vous recevoir ; mais, adieu, monsieur ; je crains que le bourru bienfaisant (elle montra le notaire) ne s'impatiente de nos bavardages.

— Bien au contraire, madame, bien au contraire, dit Ferrand avec un accent qui redoubla la rage contenue de M. de Saint-Rémy.

— Avouez que M. Ferrand est un homme terrible..., reprit madame d'Orbigny en faisant l'évaporée ; mais, prenez garde, puisqu'il est, heureusement pour vous, chargé de vos affaires, il vous grondera furieusement, c'est un homme impitoyable. Mais que dis-je?... au contraire... un merveilleux comme vous. . avoir M. Ferrand pour notaire... mais c'est un brevet d'amendement ! car on sait bien qu'il ne laisse jamais faire des folies à ses clients, sinon il leur rend leurs comptes... Oh ! il ne veut pas être le notaire de tout le monde... » Puis, s'adressant à Jacques Ferrand : « Savez-vous, monsieur le puritain, que c'est une superbe conversion que vous avez faite là?... Rendre sage l'*élégant* par excellence, le roi de la mode !

— C'est justement une conversion, madame... monsieur le vicomte sort de mon cabinet tout autre qu'il n'y était entré.

— Quand je vous dis que vous faites des miracles !... Ce n'est pas étonnant, vous êtes un saint.

— Ah ! madame... vous me flattez... » dit Jacques Ferrand avec componction.

M. de Saint-Rémy salua profondément madame d'Orbigny ; puis, au moment de quitter le notaire, voulant tenter une dernière fois de l'apitoyer, il lui dit d'un ton dégagé, qui laissait pourtant deviner une anxiété profonde :

« Décidément... mon cher M. Ferrand... vous ne voulez pas m'accorder ce que je vous demande ?

— Quelque folie... sans doute?... Soyez inexorable, mon cher puritain, s'écria madame d'Orbigny en riant.

— Vous entendez... monsieur... je ne puis contrarier une aussi belle dame...

— Mon cher M. Ferrand, parlons sérieusement... des choses sérieuses... et vous savez que celle-là... l'est beaucoup... Décidément vous me refusez ? » demanda le vicomte avec une angoisse à peine simulée.

Le notaire fut assez cruel pour paraître hésiter. M. de Saint-Rémy eut un moment d'espoir.

« Comment, homme de fer, vous cédez ? dit en riant la belle-mère de madame d'Harville ; vous sùissez aussi le charme de l'irrésistible ?... »

— Ma foi ! madame, j'étais sur le point de céder, comme vous dites, mais vous me faites rougir de ma faiblesse, » reprit M. Ferrand ; puis, s'adressant au vicomte, il lui dit, avec une expression dont celui-ci comprit toute la signification : « La, *sérieusement* (et il appuya sur ce mot), c'est impossible... Je ne souffrirai pas que, par caprice, vous fassiez une étourderie pareille... Monsieur le vicomte, je me regarde comme le tuteur de mes clients ; je n'ai pas d'autre famille, et je me regarderais comme complice des folies que je leur laisserais faire.

— Oh ! le puritain ! Voyez-vous le puritain ! dit madame d'Orbigny.

— Du reste, voyez M. Petit-Jean ; il pensera, j'en suis sûr, absolument comme moi, et, comme moi, il vous dira... non ! »

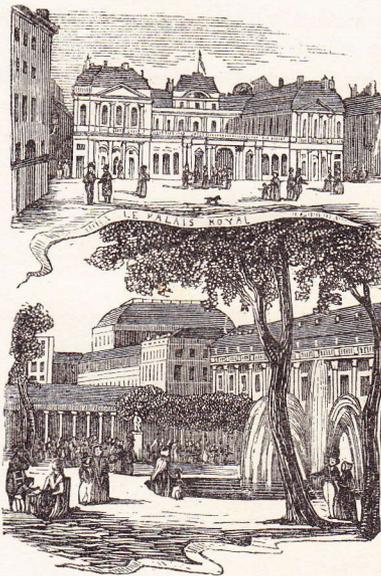
M. de Saint-Rémy sortit désespéré.

Après un moment de réflexion, il dit : « Il le faut ! » Puis à son chasseur, qui tenait ouverte la portière de sa voiture :

« A l'hôtel de Lucenay ! »

Pendant que M. de Saint-Rémy se rend chez la duchesse, nous ferons assister le lecteur à l'entretien de M. Ferrand et de la belle-mère de madame d'Harville.

LXX. — LE TESTAMENT.



Le lecteur a peut-être oublié le portrait de la belle-mère de M^{me} d'Harville, tracé par celle-ci.

Répétons que M^{me} d'Orbigny est une petite femme blonde, mince, ayant les cils presque blancs, les yeux ronds et

d'un bleu pâle ; sa parole est mielleuse, son regard hypocrite, ses manières insinuantes et insidieuses. En étudiant sa physionomie fausse et perfide, on y découvre quelque chose de sournoisement cruel.

« Quel charmant jeune homme que M. de Saint-Rémy ! dit M^{me} d'Orbigny à Jacques Ferrand lorsque le vicomte fut sorti.

— Charmant... Mais, madame, causons d'affaires... Vous m'avez écrit de Normandie que vous vouliez me consulter sur de graves intérêts.

— N'avez-vous pas toujours été mon conseil, depuis que ce bon docteur Polidori m'a adressée à vous ?... A propos, avez-vous de ses nouvelles ? demanda madame d'Orbigny d'un air parfaitement détaché.

— Depuis son départ de Paris, il ne m'a pas écrit une seule fois, » répondit non moins indifféremment le notaire.

Avertissons le lecteur que ces deux personnages se mentaient effrontément l'un à l'autre. Le notaire avait vu récemment Polidori (un de ses complices), et lui avait proposé d'aller à Asnières, chez les Martial, pirates d'eau douce dont nous parlerons plus tard, d'aller, disons-nous, empoisonner Louise Morel, sous le nom du *docteur Vincent*.

La belle-mère de madame d'Harville se rendait à Paris afin d'avoir aussi une conférence secrète avec ce scélérat, depuis assez longtemps caché, nous l'avons dit, sous le nom de César Bradamanti.

« Mais il ne s'agit pas du bon docteur, reprit la belle-mère de madame d'Harville ; vous me voyez très inquiète : mon mari est indisposé ; sa santé s'affaiblit de plus en plus. Sans me donner de craintes graves... son état me tourmente, ou plutôt le tourmente... dit madame d'Orbigny en essayant ses yeux légèrement humectés.

— De quoi s'agit-il ?

— Il parle incessamment de dernières dispositions à prendre... de testament... »

Ici madame d'Orbigny cacha son visage dans son mouchoir pendant quelques minutes.

« Cela est triste, sans doute, reprit le notaire, mais cette précaution n'a en elle-même rien de fâcheux... Quelles seraient les intentions de M. d'Orbigny, madame ?

— Mon Dieu, que sais-je ?... Vous sentez bien

que lorsqu'il met la conversation sur ce sujet, je ne l'y laisse pas longtemps.

— Mais, enfin, à ce propos, ne vous a-t-il rien dit de positif?

— Je crois, reprit madame d'Orbigny d'un air parfaitement désintéressé, je crois qu'il veut non-seulement me donner tout ce que la loi lui permet de me donner... mais... Oh! tenez, je vous en prie, ne parlons pas de cela...

— De quoi parlerons-nous?

— Hélas! vous avez raison, homme impitoyable!... il faut, malgré moi, revenir au triste sujet qui m'amène auprès de vous... Eh bien, M. d'Orbigny pousse la bonté jusqu'à vouloir... dénaturer une partie de sa fortune et me faire don... d'une somme considérable.

— Mais sa fille... sa fille? s'écria sévèrement M. Ferrand. Je dois vous déclarer que depuis un an M. d'Harville m'a chargé de ses affaires... Je lui ai dernièrement encore fait acheter une terre magnifique... Vous connaissez ma rudesse en affaires... peu m'importe que M. d'Harville soit un client; ce que je plaide, c'est la cause de la justice. Si votre mari veut prendre envers sa fille, madame d'Harville, une détermination qui ne me semble pas convenable... je vous le dirai brutalement, il ne faudra pas compter sur mon concours... Nette et droite, telle a toujours été ma ligne de conduite.

— Et la mienne donc! Aussi je répète sans cesse à mon mari ce que vous me dites là: « Votre fille a de grands torts envers vous, soit... mais ce n'est pas une raison pour la déshériter. »



— Très-bien... à la bonne heure... Et que répond-il?

— Il répond: « Je laisserai à ma fille vingt-cinq mille francs de rente. Elle a eu plus d'un million de sa mère; son mari a personnellement une fortune énorme; ne puis-je pas vous abandonner le resté, à vous, ma tendre amie, le seul soutien, la seule consolation de mes vieux jours, mon ange gardien? » Je vous répète ces paroles trop flatteuses, dit madame d'Orbigny avec un soupir de modestie, pour vous montrer combien M. d'Orbigny est bon pour moi, mais, malgré cela, j'ai toujours refusé ses offres; ce que voyant, ils s'est décidé à me prier de venir vous trouver.

— Mais je ne connais pas M. d'Orbigny.

— Mais lui, comme tout le monde, connaît votre loyauté.

— Mais comment vous a-t-il adressée à moi?

— Pour couper court à mes refus, à mes scrupules, il m'a dit: « Je ne vous propose pas de consulter mon notaire, vous le croiriez trop à ma dévotion; mais je m'en rapporterai à la décision d'un homme dont le rigorisme de probité est proverbial, M. Jacques Ferrand. S'il trouve votre délicatesse compromise par votre acquiescement à mes offres, nous n'en parlerons plus... sinon vous vous résignerez. — J'y consens, » dis-je à M. d'Orbigny; et voilà comme vous êtes devenu notre arbitre. « S'il m'approuve, ajouta mon mari, je lui enverrai un plein pouvoir pour réaliser, en mon nom, mes valeurs de rentes et de portefeuille; il gardera cette somme en dépôt, et après moi, ma chère amie, vous aurez au moins une existence digne de vous. »

Jamais peut-être M. Ferrand ne sentit plus qu'en ce moment l'utilité de ses lunettes. Sans elles, madame d'Orbigny eût sans doute été frappée du regard étincelant du notaire, dont les yeux semblèrent s'illuminer à ce mot de *dépôt*.

Il répondit néanmoins d'un ton bourru:

« C'est impatientant... voici la dix ou douzième fois qu'on me choisit ainsi pour arbitre... toujours sous le prétexte de ma probité... on n'a que ce mot à la bouche... ma probité! ma probité!... bel avantage!... ça ne me vaut que des ennuis... que des tracas... »

— Mon bon M. Ferrand... voyons... ne me rudoiez pas. Vous écrirez donc à M. d'Orbigny; il attend votre lettre afin de vous adresser ses pleins pouvoirs... pour réaliser cette somme...

— Combien à peu près?

— Il m'a parlé, je crois, de quatre à cinq cent mille francs.

— La somme est moins considérable que je ne le

croyais; après tout, vous vous êtes dévouée à M. d'Orbigny... Sa fille est fort riche... vous n'avez rien... je puis approuver cela; il me semble que loyalement vous devez accepter...

— Vrai... vous croyez ? dit madame d'Orbigny, dupe comme tout le monde de la probité proverbiale du notaire, et qui n'avait pas été détrompée à cet égard par Polidori.

— Vous pouvez accepter..., répéta-t-il.

— J'accepterai donc, dit madame d'Orbigny avec un soupir.

— Qu'est-ce ? demanda M. Ferrand.

— Madame la comtesse Mac-Grégor.

— Faites attendre un moment...

— Je vous laisse donc, mon cher M. Ferrand, dit madame d'Orbigny ; vous écrirez à mon mari...

puisqu'il le désire, et il vous couvrira ses pleins pouvoirs demain...

— J'écrirai...

— Adieu, mon digne et bon conseil...

— Ah ! vous ne savez pas, vous autres gens du monde, combien il est désagréable de se charger de pareils dépôts... la responsabilité qui pèse sur nous ! Je vous dis qu'il n'y a rien de plus détestable que cette belle réputation de probité, qui ne vous attire que des corvées.

— Et l'admiration des gens de bien !...

— Dieu merci ! je place ailleurs qu'ici-bas la récompense que j'ambitionne, » dit M. Ferrand d'un ton bêt.

.....
A madame d'Orbigny succéda Sarah Mac-Grégor.





La comtesse Sarah Mac-Grégor.

LXXI. — LA COMTESSE MAC-GRÉGOR.



SARAH entra dans le cabinet du notaire avec son sang-froid et son assurance habituels; Jacques Ferrand ne la connaissait pas, il ignorait le but de sa visite; il s'observa davantage encore que de coutume, dans l'espoir de faire une nouvelle dupe. Il regarda très-attentivement la comtesse, et malgré l'impassibilité de cette femme au front de marbre, il remarqua un léger tressaillement des sourcils, qui lui parut trahir un embarras contraint.

Le notaire se leva de son fauteuil, avança une chaise, la montra du geste à Sarah et lui dit :

« Vous m'avez demandé, madame, un rendez-vous pour aujourd'hui; j'ai été très-occupé hier, je n'ai pu vous répondre que ce matin; je vous en fais mille excuses.

— Je désirais vous voir, monsieur... pour une affaire de la plus haute importance... Votre réputation de probité, de bonté, d'obligeance, m'a fait espérer le succès de la démarche que je tente auprès de vous. »

Le notaire s'inclina légèrement sur sa chaise.

« Je sais, monsieur, que votre discrétion est à toute épreuve...

— C'est mon devoir, madame.

— Vous êtes, monsieur, un homme rigide et incorruptible.

— Oui, madame.

— Pourtant si l'on vous disait : « Monsieur... il dépend de vous de rendre la vie... plus que la vie... la raison à une malheureuse mère, » auriez-vous le courage de refuser?...

— Précisez des faits... madame, je répondrai.

— Il y a quatorze ans environ, à la fin du mois de décembre 1824, un homme jeune encore et vêtu de deuil... est venu vous proposer de prendre en gage la somme de cent cinquante mille francs, que

l'on voulait placer à fonds perdus sur la tête d'un enfant de trois ans, dont les parents désiraient rester inconnus.

— Ensuite, madame? dit le notaire, s'épargnant ainsi de répondre affirmativement.

— Vous avez consenti à vous charger de ce placement, et de faire assurer à cet enfant une rente viagère de huit mille francs; la moitié de ce revenu devait être capitalisée à son profit jusqu'à sa majorité; l'autre moitié devait être payée par vous à la personne qui prenait soin de cette petite fille.

— Ensuite, madame?

— Au bout de deux ans, dit Sarah sans pouvoir vaincre une légère émotion, le 12 novembre 1827, cette enfant est morte...

— Avant de continuer cet entretien, madame, je vous demanderai quel intérêt vous portez à cette affaire?

— La mère de cette petite fille est... ma sœur, monsieur... (1). J'ai là, pour preuve de ce que j'avance, l'acte de décès de cette pauvre petite, les lettres de la personne qui a pris soin d'elle, l'obligation d'un de vos clients, chez lequel vous aviez placé les cinquante mille écus.

— Voyons ces papiers, madame. »

Assez étonnée de ne pas être crue sur parole, Sarah tira d'un portefeuille plusieurs papiers que le notaire examina soigneusement.

« Eh bien! madame, que désirez-vous? L'acte de décès est parfaitement en règle, les cinquante mille écus ont été acquis à M. Petit-Jean, mon client, par la mort de l'enfant; c'est une des chances des placements viagers, je l'ai fait observer à la personne qui m'a chargé de cette affaire. Quant aux revenus, ils ont été exactement payés par moi jusqu'à la mort de l'enfant.

— Rien de plus loyal que votre conduite en tout ceci, monsieur, je me plais à le reconnaître. La femme à qui l'enfant a été confiée a eu aussi droit à notre gratitude, elle a eu les plus grands soins de ma pauvre petite nièce.

(1) Nous croyons inutile de rappeler au lecteur que l'enfant dont il est question est Fleur-de-Marie, fille de Rodolphe et de Sarah, et que celle-ci, en parlant d'une prétendue sœur, fait un mensonge nécessaire à ses projets, ainsi qu'on va le voir; Sarah était d'ailleurs convaincue comme Rodolphe de la mort de la petite fille.

— Cela est vrai, madame; j'ai même été si satisfait de la conduite de cette femme, que, la voyant sans place après la mort de cette enfant, je l'ai prise à mon service, et depuis ce temps... elle y est encore...

— Madame Séraphin est à votre service, monsieur?

— Depuis quatorze ans, comme femme de charge... et je n'ai qu'à me louer d'elle.

— Puisqu'il en est ainsi, monsieur... elle pourrait nous être d'un grand secours si... vous... voulez bien accueillir une demande... qui vous paraîtra étrange.... peut-être même.... coupable au premier abord; mais quand vous saurez dans quelle intention...

— Une demande coupable, madame!... je ne vous crois pas plus capable de la faire que moi de l'écouter.

— Je sais, monsieur, que vous êtes la dernière personne à qui on devrait adresser une pareille requête... mais je mets tout mon espoir... mon seul espoir... dans votre pitié.. En tous cas, je puis compter sur votre discrétion?

— Oui, madame.

— Je continue donc. La mort de cette pauvre petite fille a jeté sa mère dans une désolation telle, que sa douleur est aussi vive aujourd'hui qu'il y a quatorze ans, et qu'après avoir craint pour sa vie, aujourd'hui nous craignons pour sa raison.

— Pauvre mère! dit M. Ferrand avec un soupir.

— Oh! oui, bien malheureuse mère, monsieur; car elle ne pouvait que rougir de la naissance de sa fille à l'époque où elle l'a perdue, tandis qu'à cette heure les circonstances sont telles que ma sœur, si son enfant vivait encore, pourrait la légitimer, s'en enorgueillir, ne plus jamais la quitter. Aussi, ce regret incessant venant se joindre à ses autres chagrins, nous craignons à chaque instant de voir sa raison s'égarer.

— Il n'y a malheureusement rien à faire à cela.

— Si, monsieur...

— Comment, madame?

— Supposez qu'on vienne dire à la pauvre mère: « On a cru votre fille morte... elle ne l'est pas... la femme qui a pris soin d'elle étant toute petite pourrait l'affirmer.

— Un tel mensonge serait cruel, madame... pourquoi donner un vain espoir à cette pauvre mère?

— Mais si ce n'était pas un mensonge, monsieur? ou plutôt si cette supposition pouvait se réaliser?

— Par un miracle? S'il ne fallait pour l'obtenir

que joindre mes prières aux vôtres, je les joindrais du plus profond de mon cœur... croyez-le, madame... Malheureusement l'acte de décès est formel.

— Mon Dieu! je le sais, monsieur, l'enfant est morte; et pourtant, si vous vouliez, le malheur ne serait pas irréparable.

— Est-ce une énigme, madame?

— Je parlerai donc plus clairement... Que ma sœur retrouve demain sa fille, non-seulement elle renaît à la vie, mais encore elle est sûre d'épouser le père de cet enfant, aujourd'hui libre comme elle. Ma nièce est morte à six ans. Séparée de ses parents dès l'âge le plus tendre, ils n'ont conservé d'elle aucun souvenir... Supposez qu'on trouve une jeune fille de dix-sept ans (ma nièce aurait maintenant cet âge), une jeune fille comme il y en a tant, abandonnée de ses parents; qu'on dise à ma sœur: « Voilà votre fille, car on vous a trompée; de graves intérêts ont voulu qu'on la fit passer pour morte. La femme qui l'a élevée, un notaire respectable, vous affirmeront, vous prouveront que c'est bien elle... »

Jacques Ferrand, après avoir laissé parler la comtesse sans l'interrompre, se leva brusquement et s'écria d'un air indigné:

« Assez! assez!... madame! Oh! cela est infâme!

— Monsieur!...

— Oser me proposer à moi... à moi... une supposition d'enfant... l'anéantissement d'un acte de décès... une action criminelle, enfin! c'est la première fois de ma vie que je subis un pareil outrage... et je ne l'ai pourtant pas mérité, mon Dieu... vous le savez!

— Mais, monsieur, à qui cela fait-il du tort? Ma sœur et la personne qu'elle désire épouser sont veufs et sans enfants... tous deux regrettent amèrement la fille qu'ils ont perdue... les tromper... mais c'est les rendre au bonheur, à la vie... mais c'est assurer le sort le plus heureux à quelque pauvre fille abandonnée... c'est donc là une noble, une généreuse action, et non pas un crime!

— En vérité... s'écria le notaire avec une indignation croissante, j'admire combien les projets les plus exécrables peuvent se colorer de beaux semblants!...

— Mais, monsieur... réfléchissez...

— Je vous répète, madame, que cela est infâme... C'est une honte de voir une femme de votre qualité machiner de telles abominations... auxquelles votre sœur, je l'espère, est étrangère...

— Monsieur...

— Assez, madame, assez!... Je ne suis pas ga-

LES

MYSTÈRES

DE PARIS

PAR EUGÈNE SUE

ILLUSTRÉ DE 500 DESSINS ORIGINAUX

DE

MM. RICHARD, HENDRICKX, HUART, ETC.

PARIS.

LIBRAIRIE DE COQUILLION,

RUE RICHELIEU.

—
1844